Zeitschrift: Freiburger Zeitschrift für Philosophie und Theologie = Revue philosophique et théologique de Fribourg = Rivista filosofica e teologica di Friburgo = Review of philosophy and theology of Fribourg

Band: 30 (1983)

Heft: 3

Artikel: Le premier échange épistolaire entre Jérôme et Damase : lettres réelles ou fictives?

Autor: Nautin, Pierre

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-761279

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Pierre Nautin

Le premier échange épistolaire entre Jérôme et Damase: lettres réelles ou fictives?

Jérôme, *Ep.* 35–36

Le séjour que Jérôme fit à Rome de 382 à 385 coïncide avec les trois dernières années du pontificat de Damase (366 – déc. 384). Quels furent les rapports entre les deux hommes? La correspondance de Jérôme contient pour cette période trois lettres de l'écrivain répondant à trois lettres du pape. Mais quand on les examine de près, ces documents posent des questions troublantes qu'il faut bien se décider un jour à aborder de front. Non qu'on puisse douter que les trois lettres de Jérôme soient bien de lui, mais de nombreux signes donnent à penser qu'il est aussi l'auteur des trois lettres de Damase et qu'il a composé toute cette correspondance après la mort du pape dans une circonstance où il lui était utile de se prévaloir de ses relations avec le pontife défunt[1]. Je me bornerai ici au premier échange de lettres: l'*Ep.* 35, de Damase à Jérôme, et l'*Ep.* 36, de Jérôme à Damase.

[1] Jérôme reconnaît lui-même, dans le *Contra Vigilantium* 3 (*PL* 23, 341 B), que son épître 117 était une lettre fictive. D. de Bruyne a donné de bonnes raisons pour penser qu'il en va de même pour l'*Ep.* 106 (*La lettre de Jérôme à Sunnia et Fretela sur le Psautier,* dans *Zeitsch. f. d. neutest. Wiss.,* 28 [1929] p. 1–13) et probablement aussi pour *Ep.* 120–121 et 147 *(Lettres fictives de s. Jérôme,* ibid., p. 229–234). La question n'a pas encore été posée, à ma connaissance, pour les lettres échangées avec Damase ni pour les «lettres du désert», mais elle doit l'être.

A. La lettre de Damase

Le pape écrit à Jérôme pour lui poser cinq questions concernant le livre de la Genèse[2]:

> Comme tu dors et que depuis longtemps tu préfères lire qu'écrire, j'ai décidé de t'envoyer de petits problèmes pour te réveiller. Ce n'est pas que tu ne doives pas lire aussi, car lire est comme la nourriture quotidienne qui alimente et enrichit le discours; mais c'est pour que la lecture ait ce fruit-là dans le cas ou tu écrirais.
>
> Hier encore tu m'as renvoyé mon commissionnaire en disant que tu n'avais plus de lettres en dehors de celles que tu avais dictées jadis au désert[3] et que j'ai lues et copiées avec une avidité sans bornes, mais tu as ajouté la promesse que, si je voulais, tu prendrais sur tes nuits pour pouvoir dicter quelque chose. J'accepte donc volontiers, puisque tu l'offres, ce que je n'aurais pas hésité à solliciter si tu l'avais refusé.
>
> Je ne pense pas qu'il y ait un sujet plus digne pour notre discussion que de nous entretenir des Écritures, c'est-à-dire que je te pose les questions et que tu fasses les réponses. A mon avis, rien n'est plus agréable en ce monde qu'un tel genre de vie; cet aliment de l'âme l'emporte sur toutes les douceurs: *«Comme sont douces à mon palais tes paroles,* dit le prophète (*Ps.* 118, 103), *plus douces que le miel à mes lèvres»*. Si, en effet, comme le dit le plus grand des orateurs[4], la différence que nous avons, nous les hommes, avec les bêtes est de pouvoir parler, quel éloge ne mérite pas l'homme qui dépasse tous les autres dans ce qui fait la supériorité des hommes sur les bêtes!
>
> Au travail, donc. Traite pour moi les sujets indiqués ci-joints en gardant la juste mesure entre deux excès: que les questions ne soient pas sans réponse, ni la lettre[5] sans brièveté. Je t'avoue en effet que si je ne lis pas volontiers les livres de Lactance que tu m'as donnés naguère, c'est parce que la plupart de ses lettres s'allongent jusqu'à mille lignes et traitent rarement de notre religion; il s'ensuit que leur longueur engendre la lassitude chez le lecteur,

[2] Jérôme, *Ep.* 35; éd. Hilberg, *CSEL* 54, Vienne 1910, p. 165, ou Labourt, *Saint Jérôme. Lettres,* t. II, Paris 1951, p. 49, qui reproduit le plus souvent le texte de Hilberg. Je citerai habituellement d'après Labourt.

[3] Allusion aux *Ep.* 1 à 17 conservées.

[4] Cicéron, De oratore, I, 103 s.

[5] Le pluriel *epistulae* se rencontre chez Jérôme avec la valeur du singulier.

et ce qui s'y trouve de bref est plus fait pour des érudits[6] que pour nous, car il y traite de métrique, de géographie et des philosophes.

Le pape énonce alors les cinq questions auxquelles il aimerait que Jérôme lui apporte une réponse:

1° Que signifie ce passage de la Genèse: «Quiconque tuera Caïn paiera sept fois» (*Gen.* 4,15)?

2° Si Dieu a «fait toutes choses très bonnes« (*Gen.* 1, 31), pourquoi Noé a-t-il légiféré sur les animaux purs et impurs (*Gen.* 7,2) alors que rien de bon ne peut être impur, et que dans le Nouveau Testament, quand Pierre dit après sa vision: «Oh non, Seigneur, jamais rien de profane ni d'impur n'est entré dans ma bouche», une voix lui répondit du ciel: «Ce que Dieu a purifié, toi ne l'appelle pas profane» (*Actes* 10,14)?

3° Pourquoi Dieu dit-il à Abraham que les enfants d'Israël sortiront d'Egypte à la quatrième génération (*Gen.* 15,16) et Moïse écrit-il ensuite: «A la cinquième génération les fils d'Israël sortiront de la terre d'Égypte» (*Ex.* 13,18), ce qui, sauf explication, semble incompatible?

4° Pourquoi Abraham a-t-il reçu dans la circoncision un signe de sa foi (cf. *Gen.* 17, 11 s.)?

5° Pourquoi Isaac, cet homme juste et aimé de Dieu, a-t-il été induit en erreur de telle sorte qu'il a béni non pas celui qu'il voulait mais celui qu'il ne voulait pas (cf. *Gen.* 27)?

Les cinq questions posées sont celles que discutent les chapitres 6,9,10,11,12 des *Quaestiones ueteris et noui testamenti,* ouvrage en forme de questions et réponses qui fut composé à Rome sous le pontificat de Damase par un inconnu habituellement désigné sous le nom d'Ambrosiaster[7].

Quant à la lettre de Damase, elle suscite bien des étonnements tant

[6] *Scolasticus:* le mot n'a pas de soi un sens péjoratif («pédants», Labourt); Jérôme l'emploie plusieurs fois dans le *De uiris inlustribus* pour désigner des gens instruits, érudits.

[7] Édité par A. Souter (*CSEL* 50, Vienne 1908), qui signale dans ses Prolegomena, p. *XXI,* l'emprunt de Jérôme, lequel reprend aussi la question 101 dans son *Ep.* 146 et la question 109 dans *Ep.* 73.

par l'attitude qu'elle suppose de la part de Damase comme de celle de Jérôme que par le vocabulaire hiéronymien qu'elle emploie.

1. Le premier sujet d'étonnement est de voir Damase, pape autoritaire s'il en fut, faire preuve d'autant d'humilité devant Jérôme, et celui-ci faire preuve d'autant de désinvolture. A en croire la lettre, Jérôme était resté longtemps sans écrire à Damase; «la veille encore» (*«et heri»),* quand le facteur pontifical était passé voir si Jérôme avait quelque chose à faire porter au pape, Jérôme avait répondu qu'il «n'avait plus de lettres» pour lui. Les mots *et heri* supposent que le facteur était déjà venu plusieurs fois en vain. Il est surprenant de voir Damase solliciter, fût-ce une seule fois, une lettre de Jérôme; et il est encore plus incroyable qu'après avoir essuyé un premier refus il se soit abaissé jusqu'à insister. Un Damase avait-il perdu à ce point le sentiment de sa dignité? Et qui était donc Jérôme pour traiter le pape avec autant de mépris, lui qui n'appartenait ni à une illustre famille de Rome ni au clergé de la Ville et qui pouvait même, d'après les canons, être expulsé pour peu qu'il déplaise à l'évêque[8]? La plus élémentaire prudence ne lui conseillait-elle pas au contraire de tout faire pour lui être agréable? Entre le puissant évêque de Rome et ce moine étranger, le demandeur n'était sûrement pas l'évêque mais le moine.

Nous ne sommes pas au bout de nos surprises! La veille donc, d'après la lettre, Jérôme était tellement occupé qu'il n'a pas pris le temps de dicter une lettre personnelle pour Damase, fût-ce un mot d'excuse; il lui a seulement communiqué quelques lettres anciennes qui dataient de son séjour «au désert», en promettant toutefois que, si Damase le voulait vraiment, il prendrait sur ses nuits pour «dicter quelque chose» à son intention. Croyez-vous que Damase ait été offensé par une telle insolence? Pas le moins du monde; il a lu ces vieilles lettres «avec une avidité sans bornes», il les a même «copiées» et il va jusqu'à dire que si Jérôme ne lui avait pas promis d'écrire quelque chose pour lui, il l'en aurait «prié» *(rogare).* Ce mot banni de la bouche d'un pape comme il l'était de

[8] Le canon 16 du concile de Nicée prescrivait que les clercs ne devaient pas résider hors de leur diocèse sous peine d'excommunication. Ce canon allait avoir plusieurs incidences sur la vie de Jérôme, soit à Rome sous le successeur de Damase, soit à Jérusalem; cf. P. NAUTIN, *L'excommunication de s. Jérôme,* dans Ecole Pratique des Hautes Etudes, V^e section, Sciences religieuses, *Annuaire,* t. 80–81, fasc. 2, p. 7–37.

celle de l'empereur à l'égard d'un subordonné, Damase l'aurait-il vraiment écrit à l'adresse de Jérôme?[9]

La suite est à l'avenant. Le dialogue qui va s'instaurer ne sera pas, le pape en convient, la conversation de deux savants échangeant leurs avis: le pape, tel un disciple, posera les questions et Jérôme, tel un maître, répondra. Tout cela correspond certainement mieux au sentiment que Jérôme avait de sa valeur qu'à la réalité de la situation.

2. Le vocabulaire de l'*Ep.* 35 confirme nos doutes: cette lettre soi-disant écrite par Damase contient en une seule page plusieurs expressions assez typiques qui appartiennent au vocabulaire de Jérôme:

– *quaestiunculis:* cf. *Ep.* 42,1: *quaestiuncula* quam misisti; *Ep.* 85,2 duas *quaestiunculas* tuae litterae praeferebant; *Ep.* 119,12 ad alias *quaestiunculas* respondere; *Ep.* 120, *praef.:* de sanctarum *quaestiunculis* scripturarum; *Ep.* 126,1 uestrae *quaestiunculae;* etc.

– *furtiuis noctium operis:* cf. *Ep.* 34,6 *furtiuis operis; Ep.* 119,1 *furtiuis noctium* lucubratiunculis; *Com. Ez.* VII, prol.: *furtiuis noctium horis; etc.*

– *disputationis* à propos d'une lettre: cf. *Ep.* 42,3 latam *disputationem; Ep.* 49, 7 *disputationem* nostram; 8 finita *disputatione.*

– *confabulationem:* cf. *Ep.* 11 *confabulatio; Ep. 21,2 confabulationem; Ep.* 29,1 *confabulationis; Ep.* 32,1 epistolicae *confabulationis; Ep.* 44 spiritus *confabulatione; Ep.* 130,18 *confabulationes* ...

– nihil ... *iucundius* omnia *mella* superatur: cf. *Ep.* 30,13 quid ... *iucundius?* ... quae *mella* sunt dulciora?

– *Accingere: cf. Ep.* 58,11 *Accingere,* quaeso te, *accingere.*

– *nostro dogmate* pour «notre religion»: cf. *Ep.* 19,1 *nostris dogmatis;* Chronique, ann. 372: de *nostro dogmate.*

[9] Le protocole épistolaire était très attentif à ces questions de préséance comme on peut l'observer dans le reste de la correspondance de Jérôme. Quand la personne qui lui a demandé un ouvrage est d'un rang supérieur au sien il emploie les mots *«provoquer», ordonner».* Ainsi pour Pammachius: *Com. Joh.* 1 (*PL* 23,355 B) *«prouocatum«; Ep.* 48, 1 *«prouocatus»; Ep.* 85,3 «Pammachio nostro *iubente»; In Amos* III début (*PL* 25,1057 C) «tibi *imperanti»; In Osee* II, praef. (860 C) «qui nos facere hoc *praecepisti».* Pour Paule, au contraire, parce quelle s'est mise sous sa direction spirituelle, il dira dans la préface de l'*In Osee* I (819 B) *«rogatu* sanctae ... Paulae», et pareillement pour lui-même vis-à-vis de Didyme l'Aveugle considéré par tous comme un spirituel éminent: «*rogaui* eum ... qui tres libros, me *petente,* dictauit« (*ibid.* 820 A); *In Zach.* praef. (1418 A) «Didymus ... me *rogante* dictauit»; *De uiris* 109 «meo *rogatu».* Il y aurait lieu de poursuivre l'enquête pour voir toutes les nuances, mais ces exemples suffisent à prouver que les convenances n'admettaient pas le mot «prier» à l'adresse d'un subordonné.

Voilà déjà de quoi douter sérieusement de l'authenticité de la lettre de Damase.

B. La réponse de Jérôme (*Ep.* 36)

Et voici la lettre de Jérôme. Il explique d'abord pourquoi il répond à Damase avec quelque retard et pourquoi il ne traitera que trois des cinq questions proposées. Il répond avec retard parce que la veille, quand un diacre lui a remis la lettre du pape et qu'il s'apprêtait à dicter sa réponse, un juif est venu lui apporter de la synagogue plusieurs livres hébreux qu'il désirait copier: il a dû faire ce travail tout de suite et cela l'a occupé jusqu'à présent; d'autre part il ne traitera que trois questions, parce que les deux autres ont déjà été discutées par des écrivains antérieurs: Tertullien et Novatien en latin, Origène en grec, et qu'il a lui-même peu de loisir, car il a entrepris une traduction du *De Spiritu sancto* de Didyme qu'il souhaite offrir au pape[10]:

> Après avoir reçu la lettre de Ta Sainteté, j'ai fait venir aussitôt le tachygraphe et lui ai ordonné d'écrire sous ma dictée. Quand il fut prêt pour cette tâche, j'arrangeais dans mon esprit à l'avance ce que ma voix allait exprimer et, au moment précis où je mettais en mouvement ma langue et lui son stylet, un hébreu se présente tout à coup, porteur d'un bon nombre de rouleaux qu'il avait pris à la synagogue en disant qu'il voulait les lire: «Voici, me dit-il aussitôt, ce que tu as demandé.» Comme j'hésitais ne sachant que faire, il me fit peur, tellement il était pressé que je laisse tout pour voler au travail de copie, et c'est ce qui m'occupe encore à présent. Cependant, puisque hier tu m'as envoyé un diacre pour me dire que tu attendais ce que toi tu considères comme une lettre et moi comme un commentaire, car tu désires une réponse brève à des questions dont chacune exigerait un grand ouvrage, j'ai improvisé ceci pour toi, en omettant seulement deux petites questions. Ce n'est pas que je serais incapable de leur donner une réponse, à elles aussi, mais elles ont été traitées en latin par des hommes très éloquents, à savoir notre Tertullien et Novatien, et si nous voulions apporter du neuf, il faudrait une trop longue discussion. En tout cas, j'attends tes ordres: veux-tu que je te dresse la liste des diverses opinions en une courte lettre, ou que je compose un livre sur chacune? Origène, au IVe tome de son *Commentaire sur l'Epître de Paul aux*

[10] Jérôme, *Ep.* 36,1 (II, p. 51).

Romains a traité magnifiquement de la circoncision, et à propos du *Lévitique* il a longuement disserté des animaux purs et impurs, en sorte que si je ne pouvais rien trouver par moi-même, je n'aurais qu'à puiser à sa source.
Et pour te dire toute la vérité, j'ai aussi sur le métier un livre de Didyme *Sur le Saint Esprit* dont je souhaite te dédier une traduction, afin que tu ne penses plus que je ne fais que dormir, puisque lire sans écrire c'est dormir à ton avis.
Je donne donc la priorité aux problèmes que tu as joints à ta lettre et je les fais suivre de mon opinion, en te demandant pardon tout ensemble de ma hâte et de mon retard: de ma hâte parce que j'ai voulu dicter en une seule courte veille ce qui demanderait des jours, de mon retard parce que, retenu par un autre travail, je n'ai pas répondu tout de suite à tes questions.

Jérôme traite alors des questions 3, 4 et 5 posées par Damase en cherchant à leur donner une réponse différente de celle des *Quaestiones* de l'Ambrosiaster pour faire ressortir la supériorité de sa propre science. Pour la 3ème et la 4ème question, il cite avec complaisance les traducteurs juifs autres que la Septante et donne même la translittération du texte hébreu. En outre, pour faire valoir sa connaissance des exégètes chrétiens, il énumère toutes les opinions formulées sur chaque question traitée et cite, pour le critiquer, un long passage du grec Hippolyte.

Que cette lettre ait été écrite par Jérôme, personne ne peut le contester, mais a-t-elle été écrite du vivant de Damase et pour lui? Bien des indices se conjuguent pour nous en faire douter.

1. Jérôme dit qu'il répond au pape avec retard, et il l'explique par la nécessité où il était de copier des manuscrits hébreux. Mais imaginons quelle pouvait être l'émotion et les sentiments d'un prêtre étranger résidant à Rome et recevant un jour une missive du pape qui le priait de donner son avis sur des questions d'exégèse. Jérôme n'aurait pas seulement couru, il aurait volé toutes affaires cessantes au devant des désirs du pape. Il l'a dit lui-même dans une lettre à Marcelle: ne pas répondre aussitôt peut passer pour de l'arrogance[11]. A supposer même que Jérôme ait été vraiment empêché par quoi que ce soit de répondre tout de suite à Damase, ou qu'il ait eu besoin de quelques jours pour préparer sa réponse, il n'aurait pas manqué d'envoyer aussitôt une première lettre pour protester de sa reconnaissance, de son indignité devant une telle marque d'estime et de son empressement à se mettre à l'ouvrage.

[11] *Ep.* 42, 3 (II, p. 92,18) «tibi non statim respondere admodum visum est adrogantis».

2. Le pape a posé cinq questions et Jérôme répond seulement à trois. Cela aussi est-il croyable? Remettons-nous encore dans l'état d'esprit d'un clerc réellement questionné par la plus haute autorité de l'Eglise. Jérôme aurait été trop heureux de répondre sur tout. Nous pouvons être tout à fait certains qu'au lieu de renvoyer le pape à Tertullien, Novatien et Origène sur deux des questions posées, il aurait bien plutôt pillé ces trois auteurs pour composer une réponse qui satisfasse entièrement les désirs du pontife.

3. Enfin voit-on un simple prêtre annoncer au pape l'envoi d'un ouvrage par les mots suivants: «Afin que tu ne penses plus que je ne fais que dormir, puisque lire sans écrire c'est dormir à ton avis», comme si le pape était ignorant au point de croire comme un rustre que la lecture n'était pas un travail? Le traducteur français des lettres, Jérôme Labourt, qui était vicaire général de l'archevêque de Paris et qui a laissé le souvenir d'un homme très attaché aux égards dus à son rang, n'a pas manqué de s'étonner d'une telle «liberté de langage». Il fait une note pour tenter de l'expliquer: il suppose que Jérôme habitait chez le pape et qu'il en était résulté entre eux une grande «intimité»[12]. Mais l'hypothèse d'une cohabitation est bien risquée quand on voit Damase correspondre avec Jérôme par lettres au lieu de réserver de telles questions pour leurs rencontres supposées fréquentes. Et suffit-il de vivre sous le même toit qu'un personnage de cette importance pour pouvoir se permettre impunément de telles insolences à son égard?

4. Jérôme précise que le porteur de la lettre du pape était un «diacre». Cela aussi est bien invraisemblable. Collaborateurs directs de l'évêque, les sept diacres de Rome avaient acquis une situation et un prestige au moins égaux à ceux des prêtres et c'est souvent parmi les diacres qu'était choisi le successeur du pape. Quand celui-ci les envoyait en mission, c'était pour traiter d'affaires importantes auprès de personnages d'un rang élevé dans la hiérarchie civile ou ecclésiastique. Aurait-il choisi l'un d'eux pour remplir un simple rôle de facteur *(tabellarius)?*

5. Quant aux questions exégétiques qui font l'objet de cet échange de lettres, est-ce bien Damase qui les a choisies? On peut en douter quand on lit les réponses de Jérôme. Il cite Aquila, Symmaque, Théodotion et une translittération du texte hébreu. Il est certain que ces

[12] LABOURT, II, p. 52, n. 2.

renseignements proviennent des Hexaples d'Origène et il est non moins certain que Jérôme, même en Palestine, n'a jamais eu les Hexaples en mains[13]; il ne les connaît qu'à travers des sources grecques qui les utilisaient. Il a donc ici une source. Est-ce un hasard si les questions choisies sont justement celles qui permettaient à Jérôme, grâce à cette source, de se montrer plus fort que l'*Ambrosiaster?*

Tous ces éléments réunis, s'ajoutant à ceux que nous avons recueillis dans la lettre de Damase, créent une forte présomption, c'est le moins qu'on puisse dire, que les deux lettres ont été rédigées par Jérôme après la mort du pape et qu'elles lui ont été dictées par une autre intention que celle de satisfaire les curiosités exégétiques de ce dernier. En quelle occasion Jérôme pouvait-il donc avoir intérêt à fabriquer cette correspondance fictive?

C. L'occasion des *Ep.* 35 et 36

Le but poursuivi par Jérôme en écrivant ces lettres ressort de leur contenu: les lecteurs sauraient en lisant la lettre de Damase que Jérôme était en excellents termes avec le pape, qui prenait volontiers son avis, et ils apprendraient, en lisant la réponse de Jérôme, que celui-ci avait commencé dès cette époque la traduction d'un ouvrage de Didyme[14]:

> J'ai en chantier un livre de Didyme dont je souhaite te dédier la traduction.

Il s'agit de la traduction du *De Spiritu sancto* de Didyme l'Aveugle, que Jérôme a publiée dans les premières années de son séjour à Bethléem et dont il prétend dans la préface qu'il l'avait commencée du vivant de Damase[16]. Mais cette affirmation est contredite par les faits suivants:

1. Le reste de la préface de Jérôme montre clairement que le mobile qui l'a poussé à traduire l'ouvrage de Didyme était en réalité de faire

[13] C'est ce qui ressort de la description qu'il en donne, toute empruntée à Eusèbe et Épiphane, même quand ce dernier commet des erreurs. Voir mon *Origène*, t. I, Paris 1977, p. 326–333.

[14] *Ep.* 36,1 (I, p. 51): «Et, ut uerius loquar, Didymi de spiritu sancto librum in manibus habeo, quem translatum tibi cupio dedicare.»

[15] L'ouvrage de Didyme ne nous est parvenu que dans la traduction de Jérôme; texte dans Migne, *PL* 23, 101–154.

[16] Voir la traduction ci-après.

apparaître tous les «vols» qu'Ambroise dans son *Traité sur le Saint Esprit* avait commis à l'égard de l'exégète alexandrin; lisons depuis le début[17]:

> Lorsque je me trouvais à *Babylone*[18], que j'étais un colon de l'impériale *prostituée*[19] et vivais sous la loi des Quirites, j'ai voulu balbutier sur le Saint Esprit et dédier l'opuscule commencé au pontife de la même ville, et voici que la *marmite* qu'on voit chez Jérémie (1,13–14) après la vision du bâton se mit à *bouillonner à partir de l'Aquilon*[20]; le Sénat[21] des Pharisiens hurla en choeur: nul Scribe parmi eux, pas même un faux Scribe[22]; mais comme si une guerre sur des doctrines lui avait été déclarée, tout le clan de l'incompétence se ligua contre moi[23].
>
> Sur le champ, comme quelqu'un qui retourne dans sa patrie, je suis revenu à Jérusalem[24]. Après la maison de Romulus et les jeux des Lupercales j'ai contemplé *l'hôtellerie*[25] de Marie et la grotte du Sauveur. C'est pourquoi, mon cher frère Paulinien, puisque le pontife dont j'ai parlé, Damase, qui m'avait poussé le premier à faire ce travail repose maintenant dans le Christ, c'est aidé par tes encouragements comme par ceux des servantes du Christ, les vénérables Paule et Eustochium, que je murmure ici en Judée, stimulé par vous, le *cantique* que je n'ai pas pu *chanter* sur une *terre étrangère* (*Ps.* 136, 4) en estimant beaucoup plus auguste[26] le lieu qui a vu naître le Sauveur du monde que celui qui a engendré un fratricide[27].

[17] MIGNE, *PL* 23, 101 D et suiv.

[18] «Babylone» pour désigner Rome comme dans *Apoc.* 14,8; 18,2; 17,5 et *I Pi.* 5, 13.

[19] Emprunt à *Apoc.* 17,1, et 19,2, où Rome est appelée «la grande prostituée»; cf. 17,5.

[20] Jérôme se sert d'une image biblique pour décrire l'ouragan qui s'est abattu sur lui après la mort de Damase.

[21] Allusion au concile où il fut mis en accusation; cf. *Ep.* 33, où il se sert aussi du mot *senatus* pour désigner le concile romain qui condamna Origène sous Pontien.

[22] Pour dire qu'aucun des membres de cette assemblée n'était versé dans la Loi divine et les Écritures; qu'aucun n'a même fait semblant de l'être. Allusion à Ambroise qui était là et qui n'a pas pris la défense de Jérôme, fût-ce pour la forme.

[23] Tous ces ignorants, affolés comme s'ils avaient à débattre des doctrines, ont fait front commun contre Jérôme derrière leurs chefs Sirice et Ambroise.

[24] *Hierosolymam sum reuersus:* Jérôme n'était pas encore allé à Jérusalem, mais il se compare à un hébreu qui a été exilé comme colon à Babylone et qui rentre dans sa patrie. La patrie des chrétiens n'est-elle pas la Jérusalem céleste (cf. *Apoc.* 3,12; 21,2.10)? On sait l'importance que ce thème avait chez Origène, dont Jérôme était nourri.

[25] *diuersorium:* le mot est emprunté à *Luc* 2,7. Jérôme oppose l'hôtellerie de Marie à la maison de Romulus, et la grotte de la Nativité aux Lupercales et à la grotte du même nom sous le mont Palatin.

[26] *augustiorem multo:* l'adjectif est choisi à dessein. *Augustus* est le titre par excellence des empereurs, mais «plus auguste» que la Ville impériale est Bethléem.

[27] Romulus qui a tué Remus.

Et pour indiquer l'auteur de l'ouvrage dès le titre, j'avoue avoir préféré être le traducteur d'un autre que, vilaine corneille, me parer des couleurs d'autrui comme le font certains. J'ai lu récemment les petits livres de quelqu'un *Sur le Saint Esprit* et, selon la phrase du Comique[28], j'ai vu de bonnes choses en grec qui ne l'étaient plus en latin. Rien ici de dialectique, rien de viril et de rigoureux qui amène le lecteur à donner son assentiment même à des choses qui lui déplaisent, mais tout y est flasque, mou, brillant, joli et moucheté de couleurs recherchées. Mon Didyme, lui, qui a l'*oeil* de l'épouse du Cantique des Cantiques (1,14) et les regards que Jésus a ordonné de *lever sur les moissons déjà blanchissantes* (*Jn* 4,35), regarde beaucoup plus haut et nous a rendu l'habitude ancienne d'appeler «voyant» un prophète. Celui qui le lira reconnaîtra à coup sûr les vols des Latins, et il méprisera les petits filets d'eau quand il commencera à puiser à la source. Didyme était inexpérimenté dans son langage et non dans la science; il a dans son style même l'expression d'un homme apostolique autant par l'éclat de ses pensées que par la simplicité des mots.

Jérôme se garde bien de désigner Ambroise par son nom pour ne pas attaquer de front l'évêque de Milan, mais les contemporains eurent tôt fait de le reconnaître dans la «vilaine corneille» qui se parait des plumes du paon; Rufin dans son *Apologie contre Jérôme* ne s'y est pas trompé[29]:

Vous avez entendu comment celui qu'il appelait plus haut «corbeau» et qu'il déclarait tout noir[30] est appelé maintenant encore «corneille» qui s'orne des plumes ou des «couleurs d'autrui» et vous avez vu comment il le déchire d'une manière honteuse en prétendant qu'il n'y a «rien de viril» chez cet homme qui a été *élu par Dieu* (*1 Pi.* 2,4) pour la gloire des églises du Christ, qui «a parlé pour rendre témoignage au Seigneur à la face des rois» persécuteurs «et n'a pas été confondu» (*Ps.* 118, 46). Saint Ambroise a écrit sur l'Esprit Saint non seulement avec des mots mais encore avec son sang; il a offert en effet son sang aux persécuteurs et l'a répandu intérieurement, mais Dieu le réservait encore pour d'autres tâches[31]. Même si Ambroise a suivi des écrivains grecs catholiques qui font partie des nôtres et leur a emprunté quelque chose, tu n'aurais pas dû aussitôt mettre tous tes

[28] Térence.

[29] Rufin, *Apol.* II 25 (*PL* 21, 603 C).

[30] Rufin a cité dans le paragraphe précédent la préface de la traduction des Homélies d'Origène sur Luc, dans laquelle Jérôme compare Ambroise à un «corbeau».

[31] Allusion aux démêlés d'Ambroise avec l'impératrice Justine qui était arienne ou avec Théodose après le massacre de Thessalonique (cf. Ambroise, *Ep.* 56). Mais il y a loin de là au martyre.

soins, tout ton travail, tout ton zèle, à traduire le livre de Didyme sur le Saint Esprit exprès pour faire connaître les «vols» d'un homme qui a peut-être même souffert d'être obligé d'écrire pour répondre aux insanités que débitaient alors les hérétiques. Est-ce là la discrétion d'un chrétien? ...
Tes «vols» à toi te procurent les plus grands éloges, mais ceux des autres les rendent à tes yeux «corbeaux» et «corneilles». Si toi tu fais bien en imitant Origène que tu appelles «le second après les apôtres»[32], pourquoi pourfends-tu celui qui a suivi Didyme, à qui tu décernes néanmoins le titre de «prophète» et la qualité «d'homme apostolique»? ...
Tu n'as pas épargné un homme de la qualité d'Ambroise ...

Jérôme n'a jamais protesté contre cette identification de la «corneille» avec Ambroise; d'ailleurs, quand Ambroise eut publié en 398 son *Commentaire sur l'évangile de Luc,* Jérôme fit à nouveau une démonstration semblable de ses plagiats en traduisant les *Homélies sur Luc* d'Origène, où, dans la préface, il compare Ambroise, pour varier un peu, au cousin de la corneille, à un «corbeau de mauvais augure» qui se pare de façon étrange des couleurs d'autres oiseaux, quand lui-même il n'est que ténèbres. Nul doute n'est possible: la traduction du *De Spiritu sancto* de Didyme et plus tard celle des *Homélies sur Luc* d'Origène sont des actes d'hostilité de Jérôme contre Ambroise.

2. Or cette hostilité n'existait pas encore sous le règne de Damase. Sans remonter jusqu'aux termes chaleureux avec lesquels Jérôme avait mentionné l'élection d'Ambroise dans la *Chronique*[33], rappelons que quelques semaines avant la mort du pape, écrivant à Eustochium, il lui recommandait la lecture des traités de l'évêque de Milan sur la virginité[34]. La rupture entre Jérôme et Ambroise date des événements qui ont suivi la mort de Damase[35] et auxquels Jérôme fait allusion dans la

[32] Jérôme avait écrit dans la préface à sa traduction des homélies d'Origène sur Ezéchiel, en reprenant une formule de Didyme l'Aveugle: «Magnum est quidem, amice, quod postulas, ut *Origenem* faciam Latinum, et hominem iuxta Didymi uidentis sententiam *alterum post Apostolum ecclesiarum magistrum* etiam Romanis auribus donem» (*GCS,* Origenes 8, p. 318), et dans la préface au *De nominibus:* «Origenem, quem post apostolos ecclesiarum magistrum nemo nisi imperitus negat« (*CC* 72, p. 59,25).

[33] Édit. Helm, *GCS* Eusebius 7, p. 24 *e*.

[34] JÉRÔME, *Ep.* 22,22 «lege ... Ambrosii *nostri* quae nuper ad sororem scripsit opuscula, in quibus tanto se fudit eloquio, ut quidquid ad laudem uirginum pertinet, exquisierit, ordinarit, expresserit».

[35] Cf. A. PAREDI, *S. Girolamo e S. Ambrogio,* dans Mélanges E. Tisserant, t. 5 (Studi e testi, 235), Rome, 1964, p. 183–198.

préface que nous venons de lire: après l'élection de Sirice, un concile s'est tenu à Rome dans lequel Jérôme fut mis en accusation. Si Jérôme mentionne ce «sénat des Pharisiens» dans la même préface où il attaque Ambroise, c'est visiblement parce qu'Ambroise y participait et qu'il n'a pas pris la défense de l'accusé: d'où la rancoeur de Jérôme.

La traduction par Jérôme du *De Spiritu sancto* manifestement dirigée contre Ambroise n'a donc pas été commencée du vivant de Damase, puisque le mobile qui lui a donné naissance n'existait pas encore. Cet argument apporte une confirmation décisive à tous les indices précédemment relevés prouvant que l'échange de lettres entre Damase et Jérôme dans lequel il est question de cette traduction est fictif. Il permet en outre de saisir la raison qui a poussé Jérôme à user d'un tel procédé. Il savait que cette attaque contre l'évêque de Milan ne manquerait pas de passer pour une basse vengeance qui déplairait à ses amis romains et fournirait de nouvelles armes à ses adversaires: il a voulu se couvrir par un alibi en affirmant que cette traduction était antérieure à la mort de Damase et au concile romain. Mais il ne suffisait pas de l'affirmer, il fallait le prouver, et comment le prouver si ce n'était en produisant une correspondance qui attesterait que Jérôme était en relations étroites avec Damase et qu'il avait effectivement commencé sous son pontificat l'ouvrage publié maintenant?

Il s'est donc décidé à écrire rétrospectivement deux lettres, l'une de Damase, l'autre de lui-même, et pour en trouver la matière il a recouru aux *Quaestiones ueteris et noui testamenti*. Cet ouvrage récent qui embrassait la totalité des Écritures et prétendait en résoudre les difficultés, avait fait grande impression. Jérôme se fit poser quelques-unes des mêmes questions par Damase et les résolut à sa manière en étalant son érudition[36]. De la sorte, il faisait d'une pierre deux coups: il glissait dans sa lettre la mention du *De spiritu sancto* qu'il était censé traduire, et il montrait de surcroît, face au «clan de l'incompétence» qui avait hurlé contre lui, qu'il était plus savant que le plus savant des ouvrages d'exégèse jamais parus en latin.

Nous pouvons enfin dater la rédaction de nos deux épîtres. Puisqu'elles étaient destinées à étayer une affirmation contenue dans la

[36] Le fait de répondre seulement à trois des cinq questions posées en renvoyant pour les autres à des exégètes antérieurs était une manière habile de laisser entendre, sans le dire expressément, que pour les trois questions retenues il n'avait pas de source, alors qu'en réalité il en avait plusieurs sur lesquelles je reviendrai ailleurs.

préface de la traduction du *De Spiritu sancto,* elles ont été envoyées à Rome en même temps que cette traduction, c'est-à-dire en 388[37].

Le reste de la correspondance entre Jérôme et Damase me paraît être du même genre, comme j'espère le montrer plus tard.

[37] Voir mon étude sur *L'activité littéraire de Jérôme de 387 à 392,* à paraître dans *Revue de théologie et de philosophie,* Lausanne.